



vert st denis

Service : Urbanisme  
Tél. : 01 60 56 99 06  
Nos réf. : EB/SB

13/07/2022



0000027719

FU → A  
↓  
D.

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
555, route de Boissise  
BP 90  
77 350 LE MEE SUR SEINE

Vert-Saint-Denis, le 21 juin 2022

Objet : avis PPA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre courrier du 14 juin 2022, accompagné de son dossier, reçu le 16 juin 2022 en mairie de Vert-Saint-Denis, relatif à la modification de votre Plan Local d'Urbanisme.

Cette modification a pour objet notamment la correction d'erreurs matérielles, la réduction des droits à construire en zone UA afin de conserver la trame patrimoniale et architecturale, la nécessité de maintenir des bâtiments à usage tertiaire dans le secteur gare SNCF-gare routière, l'apport de compléments aux dispositions réglementaires afin de faciliter la compréhension des porteurs de projets, et la mise à jour des annexes du PLU.

Ainsi, la création d'un secteur UEb spécifique à l'implantation de bureaux, les ajustements apportés à la zone UA (réduction de la hauteur des constructions, mise en place d'une bande de constructibilité principale de 25 mètres par rapport à l'alignement des voies et emprises), la perméabilité des clôtures afin d'améliorer la biodiversité et de limiter les risques naturels constituent des modifications qui recueillent un avis favorable de ma part.

J'attire votre attention sur le fait que le courrier d'accompagnement fait état d'une procédure de modification simplifiée et non pas d'une procédure de modification de droit commun, afin de lever une éventuelle ambiguïté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Conseiller départemental  
Eric BAREILLE

